

Image not found or type unknown



Toi de l'appartement s'est effondré !!

Par **newforyou**, le **19/09/2008** à **03:20**

Bonjour !! rnj'ai un petit problème , je loue une petite chambre meublé dans un appartement a Lille et je suis assuré chez axa , je viens d'apprendre puisque je suis en vacance au Maroc que le toi de la salle de bain et des toilette se sont effondrés (c'est des endroit communs entre moi et l'autre locataire de l'autre chambre), d'après mon colocataire le propriétaire ne veut pas réparer les dégâts il demande a ce qu'on demande a notre assurance de le faire sachant que l'autre locataire n'est pas assuré et que le toi s'est effondré a cause d'une fuite d'eau chez les gens au dessus de nous !! est ce que ça relève de notre responsabilité ?? et est ce qu'on doit réparer les dégâts ?? rnmerci pour votre aide